

## Pratique individuelle hors structure

Pratiquer le kite de manière dynamique (éviter de rester statique sur les sites de pratique et particulièrement sur les plages).

Pratiquer avec des marges de sécurité augmentées afin de ne pas ajouter une charge supplémentaire aux secours et services hospitaliers.

Ne pas échanger son matériel (notamment la pompe de gonflage).

### Organiser l'accès au spot

Mise en place d'une information du public sur les consignes à respecter aux points d'entrée de l'accès au spot : les clubs et les écoles de kite du secteur pourront jouer un rôle majeur afin de relayer les informations (site web du club, réseaux sociaux).

En fonction des spécificités locales, il peut être pertinent de conseiller un sens de circulation sur les sentiers et l'accès à la plage ou au lieu de pratique.

Si nécessaire, prévoir une gestion des entrées, parkings et sorties de la plage ou du lieu de pratique au regard des mesures de distanciation physique.

Inciter à une préparation du matériel dès le parking.

### L'espace d'évolution (plage, mer, plan d'eau intérieur, neige, terre...)

Le temps de pratique doit être raisonnable.

Inciter si nécessaire à une organisation d'une circulation sur la plage ou le lieu de pratique pour éviter les croisements entre riders.

Si nécessaire, adapter ces recommandations en fonction du spot, de la force et de l'orientation du vent.

## Pratique encadrée

### Accueil

Les règles sanitaires sont précisées à chaque nouvel arrivant ; elles peuvent être affichées ou diffusées par tout moyen de communication.

La structure met à disposition des masques et les moyens de se laver les mains.

Les responsables portent et imposent des masques lors des phases d'accueil et d'inscription.

Les vestiaires sont fermés, les pratiquants se changent chez eux ou dans leur véhicule.

Les paiements dématérialisés et toute opération en ligne sont à favoriser (ex : prise de licence).

### Stage enseignement

Négocier tout espace abrité utilisable pour cours théorique ou tout autre regroupement type briefing, débriefing (chapeau, tente, salle des fêtes...), pour respecter la règle des 4 m<sup>2</sup> par personne.

Le matériel de pratique mis à disposition par la structure est individuel et nettoyé / protégé et / ou désinfecté chaque jour, entre chaque session avec des utilisateurs différents, selon les recommandations des constructeurs (malgré l'incertitude actuelle en matière de désinfection, nous vous conseillons un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476 de types Bacterless disponible auprès de Sextant Centrale).

Les pratiquants utilisent au maximum leur propre équipement de protection individuelle et matériel de pratique.

Adapter l'effectif des groupes en fonction de l'espace disponible afin de respecter les règles de distanciation (bateau, eau profonde ou peu profonde).

Marquage conseillé pour délimiter les places dans l'embarcation.

